

1 Casablanca-Settat

Votre base industrielle à la porte de l'Europe

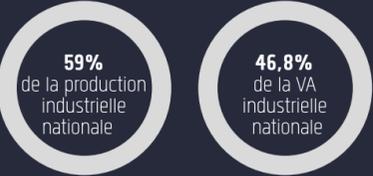
LOCOMOTIVE ÉCONOMIQUE DU MAROC



1^{er} HUB AÉRONAUTIQUE DU MAROC



1^{ère} BASE INDUSTRIELLE AU MAROC



CONNECTIVITÉ MULTIMODALE



2 Charte de l'Investissement

Appui de l'Etat pour vos projets

DISPOSITIF PRINCIPAL

Montant total du projet d'investissement ≥ 50 millions de dirhams + ≥ 50 emplois
Ou Nombre d'emplois stables à créer ≥ 150 emplois

5 Primes communes	1 prime Territoriale
Ratio Emploi/Capex 1 et ≤ 1,5 : 5% / >1,5 et ≤ 3 : 7% / 3 : 10% Approche genre : 3% Développement durable : 3% Intégration locale : 3% Emplois d'avenir et montée en gamme : 3% -> Fabrication de sous-ensembles et produits aéronautiques -> Fabrication de pièces et composants moteurs aéronautiques -> Maintenance et démantèlement d'avions	-10% pour les investissements réalisés dans la catégorie A des provinces ou préfectures -> Sidi Bennour : 10% -15% pour ceux réalisés dans la catégorie B
	1 prime Sectorielle
	5% de l'investissement éligible

Seuil de la contribution étatique : jusqu'à 30% du montant d'investissement primaire

DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES

Dispositif spécifique «Projets stratégiques»
Investissements supérieur ou égal à 2 milliards DH répondant à l'un des critères suivants : => Contribuer significativement à la sécurité hydrique, énergétique, alimentaire ou de santé du pays => Créer un nombre important d'emplois => Contribuer au rayonnement économique du Maroc et à son positionnement à l'international => Impacter significativement le développement des écosystèmes industriels => Contribuer significativement au développement des technologies

2 autres dispositifs en cours en conception, visant à soutenir les TPME et le développement des entreprises marocaines à l'international

3 Change

Mesures spécifiques

Domiciliation des titres d'importation	Possibilité de procéder à la domiciliation sur le système PortNet d'un seul engagement d'importation, souscrit pour une même devise au titre des importations à effectuer durant une période maximum de 1 mois, auprès de différents fournisseurs relevant d'un ou de plusieurs pays
Règlement des importations	Possibilité de procéder au règlement des importations avant l'entrée effective des marchandises sur le territoire assujetti, et ce même lorsque ces importations ne font pas l'objet de crédits documentaires ou de remises documentaires
Règlement des importations	Règlement d'acomptes par les banques domiciliataires, à hauteur de 50% de la valeur totale de l'importation
Règlement par anticipation des importations de biens	Règlement par anticipation des opérations d'importation de biens, dans la limite de 1 million DH
Règlement d'opérations particulières	Règlement par les banques des montants dus au titre d'opérations spécifiques (services de gestion, systèmes d'information à l'étranger, services rendus par les sociétés mères...)
Rapatriement du produit des exportations de biens	Rapatriement de 85% des recettes d'exportation en devises (y compris le paiement du crédit acheteur accordé par une banque marocaine et les remboursements en principal du crédit fournisseurs, diminués des réductions de prix et des commissions à l'exportation prélevées à la source ou par voie de transfert)

L'octroi de ces mesures est conditionné par l'immatriculation des entreprises auprès de l'Office des Changes. (www.oc.gov.ma)

8 Contacts utiles à votre service

Organisme	Site web
Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE)	www.morocconow.com
Centre Régional d'Investissement Casablanca-Settat (CRI)	www.casainvest.ma / www.edata.casainvest.ma www.qimam.ma
Délégation Régionale de l'Industrie et du Commerce	www.mcinet.gov.ma
Office des Changes	www.oc.gov.ma
Administration des Douanes et Impôts Indirects	www.douane.gov.ma
Tamwilcom	www.tamwilcom.ma
Maroc PME	www.marocpme.gov.ma
PORTNET	www.portnet.ma
Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC)	www.anapec.org
Groupement des Industriels Marocains de l'Aéronautique et du Spatial (GIMAS)	www.gimas.org

LE CRI DE CASABLANCA-SETTAT

Ensemble, le chemin devient plus clair



Les C de l'industrie aéronautique & spatiale

Investir à Casablanca-Settat



4 Capital Humain Formations de pointe

Institut des métiers de l'aéronautique (IMA)
 Conçu dans le cadre d'un partenariat public-privé, et situé au niveau du cluster aéronautique, l'IMA propose 3 types de formation: des formations qualifiantes pour les opérateurs, des formations pour le middle-management et des formations continues en cycles longs ou courts, avec un effectif dépassant les 1000 personnes par année.
www.imacasablanca.com

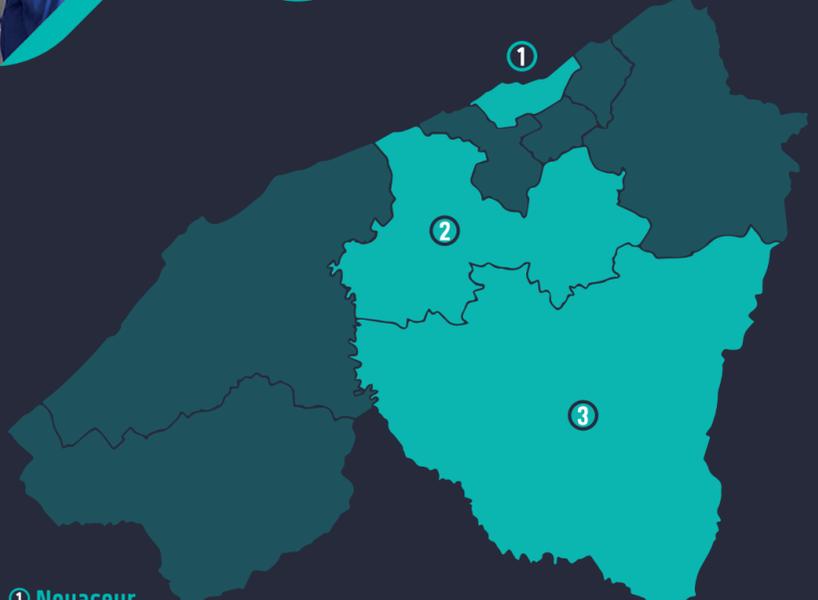
Institut spécialisé des métiers de l'aéronautique et la logistique aéroportuaire (ISMALA)
 Premier centre certifié HTEC en Afrique. l'ISMALA propose une offre de formation diversifiée, diplômante et qualifiante de niveau "techniciens" et "techniciens spécialisés" pour une capacité d'accueil de 1000 places pédagogiques.
www.ofppt.ma

Institut spécialisé des métiers de l'aéronautique et la logistique aéroportuaire (ISMALA)
 L'AIAC Mohammed VI forme chaque année plus de 400 ingénieurs managers et cadres responsables dans différentes filières: gestion du trafic aérien, électronique de la sécurité aérienne, génie informatique, génie industriel et productique, génie électrique, électronique et télécommunications. www.aiac.ma

Incitations au recrutement et à la formation

Incitations fiscales au recrutement	Impôt sur le Revenu (IR): Entreprises nouvellement créées : exonération totale pendant 24 mois, pour les salaires bruts mensuels plafonnés à 10 000 MAD dans la limite de 10 salariés															
	Salariés nouvellement embauchés : exonération totale pendant 36 mois pour les premiers contrats de travail bénéficiant aux employés de moins de 35 ans															
Incitations à la formation	Contribution de l'Etat aux formations effectuées sur les 3 années qui suivent le recrutement, via le dispositif d'appui aux secteurs émergents* :															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Profil</th> <th>Formation à l'embauche (en DH)</th> <th>Formation continue (en DH)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Opérateur</td> <td>15 000</td> <td>5 000</td> </tr> <tr> <td>Technicien</td> <td>20 000</td> <td>10 000</td> </tr> <tr> <td>Middle management</td> <td>30 000</td> <td>10 000</td> </tr> <tr> <td>Ingénieur/cadre</td> <td>40 000</td> <td>20 000</td> </tr> </tbody> </table>	Profil	Formation à l'embauche (en DH)	Formation continue (en DH)	Opérateur	15 000	5 000	Technicien	20 000	10 000	Middle management	30 000	10 000	Ingénieur/cadre	40 000	20 000
	Profil	Formation à l'embauche (en DH)	Formation continue (en DH)													
	Opérateur	15 000	5 000													
	Technicien	20 000	10 000													
Middle management	30 000	10 000														
Ingénieur/cadre	40 000	20 000														
* Les dossiers d'engagement sont à déposer auprès de l'ANAPEC (www.anapec.org)																

5 Clusters & Parcs Industriels aux standards internationaux



1 Nouaceur
Aéroport de Nouaceur
 -Contact : M. El Rhayab Driss / Email : d.elrhayab@onda.ma / GSM : 0660 10 06 09 / Site web: www.onda.ma
 Prix moyen (location) : 40DH HT/m²

Zone d'accélération industrielle MIDPARC
Incitations
 Impôt sur les sociétés (IS): exonération totale pendant les 5 premières années d'activité et un taux de 20% au delà (à partir de janvier 2026)
 -Contact : M. Hassani Arif / Email : aref.hassani@midparc.com / GSM: 0663 55 57 77 / Site web: www.midparc.com
 Prix moyen (location) : 100 DH/m² couvert / Prix moyen (vente): 1050DH/m² HT

2 Berrechid
Parc Industriel Ecoparc
 -Contact : M. Mounir Benyahya / Email : mbenyahya@cfcim.org / Tél : 05 22 59 22 04 / Site Web : www.ecoparc.ma
 Prix moyen (location) : à partir de 70DH/m²

Lakhyayta Park Industries
 -Contact : Mme Kenza Idrissi (IRG) / GSM : 06 70 86 86 84
 Prix moyen (vente) : 800 DH/m²

Soualem Park Industries
 -Contact : Mme Kenza Idrissi (IRG) / GSM : 06 70 86 86 84
 Prix moyen (vente) : 800 DH/m²

3 Settat
Parc Industriel Logintek
 -Contact : M.Samir FILALI CHAHAD / Email : s.filali@zinafrik-dev.ma / GSM : 05 22 20 48 90
 Prix moyen (vente) : à partir de 1000 DH/m²

Parc Industriel Settapark
 -Contact : M. Mounir Benyahya / Email : mbenyahya@cfcim.org / Tél : 05 22 59 22 04/ Site web: www.cfcim.org
 Prix moyen (location) : à partir de 70DH/m²

* ces tarifs sont donnés à titre indicatif

6 Comme Vous Ils ont choisi Casablanca-Settat

UN ECOSYSTÈME QUI POURSUIT SON ENVOL

Equipements aéronautiques 	Maintenance, Réparation et Révision (MRO)
Services et Outils 	Ingénierie
Systèmes interconnectés de câblage électrique 	Usinage
Traitement de surface / Traitement thermique 	Test / Métrologie / TND
Aérostructure 	Travaux de tôlerie

7 CRI Casablanca-Settat Un accompagnement de bout en bout

INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ POUR LA RÉUSSITE DE VOTRE PROJET D'INSTALLATION DANS LA RÉGION

Un parcours digitalisé du dépôt de votre dossier d'investissement jusqu'à l'obtention des actes administratifs CRI INVEST www.cri-invest.ma	Un accompagnement personnalisé et sur mesure CRI ACCOMPAGNEMENT www.cri-accompagnement.casainvest.ma	Un accès digitalisé aux données socio-économiques de la région CASA STAT e-data www.edata.casainvest.ma
<ul style="list-style-type: none"> - SPDC: votre single point of contact à votre disposition - Informations sur les procédures et les incitations liées à l'investissement - Dépôt numérique des demandes d'autorisation et actes administratifs liés aux projets d'investissement - Suivi du traitement des demandes en toute transparence et en respect des délais - Accès aux actes et aux autorisations dans les meilleurs délais 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe d'experts à votre disposition pour répondre à toute demande spécifique - Accès digital facile à l'information - Véritable boîte à outils à votre service 	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme digitale consolidant toute la data socio-économique de la Région Casablanca-Settat

